

Population et inégalités dans le monde (présentation du programme 2021)

La question au programme pour la session 2021 est centrée sur les inégalités au sein des populations. Elle invite les candidates et les candidats à rapprocher l'étude de la population avec l'analyse des inégalités, des processus dont elles résultent et des dispositifs mis en œuvre pour tenter de les réduire. Elle demande d'abord de pouvoir repérer ces inégalités dans leur expression spatiale à différentes échelles. Il conviendra aussi de pouvoir mobiliser des processus démographiques élémentaires mais également socio-économiques pour expliquer ces inégalités. Il s'agit enfin d'être en mesure de rendre compte des pratiques socio-spatiales et des modes d'action publique mis en œuvre pour réduire ou faire face à ces inégalités au sein des populations.

Définir population et inégalités. La question ne porte donc pas sur l'analyse démographique au sens strict, ni sur l'étude générale des facteurs et des formes du peuplement. En revanche, dans la mesure où ils sont nécessaires pour décrire et comprendre l'expression géographique des inégalités, des caractéristiques démographiques élémentaires pourront être mobilisées (structures par âge et par sexe, mobilités, catégories socio-professionnelles...). C'est bien la diversité de la population dans ses dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques qu'il convient de comprendre dans ce programme.

Les inégalités peuvent être définies comme des disparités - diversement perçues, construites et traitées par les sociétés – en matière d'accès aux biens, aux ressources et aux services, et ce à différentes échelles et de façon multidimensionnelle. Elles recourent plusieurs domaines qui relèvent plus largement du développement humain, tels que les conditions d'existence, les revenus, l'accès aux services de base, la santé, l'éducation, les ressources, la sécurité, la justice, les droits fondamentaux.

Caractériser et comprendre les relations entre population et inégalités. Les relations entre population et inégalités s'expriment et se repèrent géographiquement à toutes les échelles. Elles doivent être analysées dans différents types d'espaces (rural/urbain, centres/périphéries, accessibles/ultrapériphériques, pays pauvres/riches, Nord/Sud...) et à différentes échelles (du mondial au local).

A l'échelle mondiale, il convient de mettre en lien la production des inégalités avec l'organisation des sociétés contemporaines et avec les processus globaux, qu'il s'agisse de la mondialisation, des changements environnementaux globaux, des problématiques de santé globale, ou de l'émergence de nouveaux régimes migratoires transnationaux. Aux échelles plus fines, le programme requiert de réfléchir aux processus d'exclusion, d'accessibilité aux biens, ressources et services et aux modalités de réduction de ces inégalités. La pauvreté des populations, produite par les inégalités permet par exemple d'observer les multiples processus à l'œuvre.

Il s'agira aussi de considérer les flux de population en relation avec les inégalités dans le monde. Les inégalités d'accès à des biens fondamentaux tels que l'eau potable et l'alimentation génèrent, par exemple, de multiples formes de mobilités et de conflits. De même, les enjeux liés au vieillissement des populations s'expriment sous différentes formes et conduisent à des inégalités de santé, comme la récente épidémie de covid-19 l'a montré. Enfin, il conviendra d'aborder des champs traités plus récemment par la géographie pour cerner les relations entre population et inégalités telles que les études de genre, les logiques de l'exclusion sociale au détriment de celles de l'intégration, les formes de ségrégation et de discrimination, les régimes de visibilité/invisibilité. Ces approches pourront conduire à interroger de manière critique les façons dont sont construites les catégories de lecture sociales et spatiales de la population pour saisir les inégalités. De la même façon, la connaissance des principaux indicateurs synthétiques de mesure des inégalités (IDH, PIB, PPA...) est attendue. Leur spatialisation permet une lecture géographique des inégalités en termes de gradients ou de discontinuités. Pour aller plus loin, la prise en compte de différentes approches des inégalités (par les capacités ou par les effets de seuils de revenus par exemple) permettra de mettre en perspective les différentes façons de mesurer les inégalités au sein des populations.

Lutter contre les inégalités : pratiques et politiques. Le programme invite à s'interroger sur les réponses apportées par les acteurs aux situations d'inégalité. Les principales stratégies de réduction des inégalités devront être abordées dans leur dimension spatiale. D'un côté, les pratiques des populations génèrent elles-mêmes des dynamiques pour s'extraire de leurs difficultés socio-territoriales (rôle croissant des femmes dans ces dynamiques, logiques migratoires, nouvelles formes de solidarité et d'auto-organisation...). D'un autre côté, les politiques et les programmes de lutte contre les inégalités sont menés à différentes échelles et visent à garantir un meilleur accès aux ressources (éducation, santé, emploi, NTIC) à toutes les populations, quel que soit leur lieu de naissance (région prospère ou en retard de développement, ville ou campagne) et leurs caractéristiques (âge, genre, ethnie, orientation sexuelle...). Ces politiques sont portées par des acteurs de nature très diverse (organisations internationales et régionales, Etats, organisations non gouvernementales et, de plus en plus, organismes privés etc.). A ce sujet on pourra mettre en évidence le rôle de certains grands programmes de réduction des inégalités (comme l'Aide publique au développement, ceux de l'Organisation mondiale de la Santé par exemple), leur remise en question par certains Etats et la place prise par d'autres acteurs (ONG, fondations privées...).